Prolongation de la durée de validité des cartes journalières en multipack

Pendant la période du Corona, nous, les personnes âgées, étions et sommes toujours plus ou moins obligés de rester si possible à la maison - avec pour conséquence que de nombreuses cartes journalières en multipack-FVP n'ont pu être utilisées et que leur durée de validité pourrait bientôt expirer. Nous tenons à préciser que, selon le service FVP des CFF, les mêmes conditions que pour les cartes journalières commerciales s'appliquent aux cartes journalières en multipack FVP.

Malheureusement, une prolongation de la période de validité ou un remboursement des jours non utilisés n'est pas possible.

Toutefois, les cartes journalières en multipack non utilisées peuvent être échangées contre les mêmes offres jusqu'à une année après leur expiration. Si le prix imprimé ne correspond plus au prix actuel, la différence de prix sera facturée en plus de la franchise.

Les jours non utilisés de cartes journalières en multipack sont rémunérés au prorata. Une franchise de 10 CHF est appliquée par demande. Une demande peut porter sur plusieurs billets. L'échange peut être effectué à n'importe quel guichet des chemins de fer.

Nous sommes conscients que cette réponse ne sera probablement pas entièrement satisfaisante pour tout le monde. Néanmoins, nous tenons à souligner que la période de validité de 3 ans d'une carte journalière en multipack est assez généreuse et que les jours non utilisés ne sont pas "perdus" avec la possibilité d'échange.